

DROIT DE RÉPONSE

Retour à la méthode : Alain Morice et la Côte-d'Ivoire

EN réponse à l'article d'A. Morice paru dans le précédent numéro de cette revue (1), je me dois tout d'abord de signaler que la profonde crise intervenue en Côte-d'Ivoire depuis la fin 1978, si elle doit nécessairement conduire à revenir sur certaines analyses et infléchir quelques propos (je signale au passage à mon collègue que, contrairement à ce qu'il croit pouvoir affirmer p. 45, la crise des économies africaines dépasse de beaucoup les seuls blocages générés par le modèle dépendantiste ivoirien pour concerner tous types de structures et d'orientations économiques), ne me paraît pas de nature à remettre en cause l'argument général d'*État et bourgeoisie* (2). Notre préoccupation était de comprendre ce qui s'était passé du point de vue de la structuration interne à la société (sur les plans économique, social, politique et culturel) depuis les années 50, c'est-à-dire pendant trois décennies d'expansion, en délaissant momentanément le cadre de la dépendance dans lequel, c'est évident, cette construction sociétale s'est opérée. Malheureusement, et c'était pourrait-on dire la raison majeure de ce travail collectif, le paradigme dépendantiste, qui proposait par ailleurs les meilleures analyses de la Côte-d'Ivoire, tendait par hypothèse à euphémiser les perspectives et les réalités internes, les véritables dynamismes (de l'accumulation, de l'exploitation, de la structuration sociale et de la domination politique) étant représentés comme exclusivement exogènes (3). Or il se trouve que les trajectoires des sociétés à la périphérie du système international ont proposé d'importantes variations sur le même thème de la dépendance externe. Cette perspective recentrée a créé un nouvel objet. C'est pourquoi j'ai (nous avons) mobilisé, pour rendre compte de la construction sociale ivoirienne, éminem-

(1) A. Morice, « L'État africain typique : lieu ou instrument ? », *Politique africaine*, 26, juin 1987, pp. 42-62.

(2) Y.-A. Fauré, J.-F. Médard (eds), *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982, 273 p.

(3) A ce propos et puisque A. Morice (p. 47) après d'autres, me fait le reproche d'avoir donné une coloration un peu trop volontariste aux orientations économiques ivoiriennes (la grande ouverture sur l'extérieur, le haut degré de croissance, etc.), je me réjouis que P. Bourdieu, dans son dernier ouvrage *Choses dites* (Paris, Ed. de Minuit, 1987) ait pu montrer longuement la compatibilité entre analyses en terme de structure et en terme de stratégie. Il me faut donc préciser de nouveau ici que si la stratégie économique ivoirienne a pu être, sous ma plume, par endroits exagérément mise au compte d'une action consciente et volontaire, elle devait cependant se comprendre dans un

cadre plus lourd, plus large et plus contraignant, en un mot structurel au sens où il limite l'horizon des possibilités objectives. C'est bien pourquoi la dépendance, loin d'être niée, a été posée en quelque sorte comme un préalable, mais un préalable insuffisant. Ces considérations ne me paraissent pas secondaires. On peut se demander si les qualifications de « libérales » et de « radicales » qui fleurissent dans les polémiques trop pressées autour de la situation ivoirienne ne proviennent pas en réalité d'une confusion méthodologique qui empêche de voir la différence de construction entre des perspectives privilégiant les contraintes structurelles et des perspectives s'attachant aux mouvements et aux incertitudes (rendus possibles dans la structure) alors que ces deux approches peuvent être, comme le montre Bourdieu, loin d'être exclusives l'une de l'autre. C'est un peu ce que nous avons tenté dans *État et bourgeoisie* et qui me vaut le (dis)qualificatif de « libéral » proféré par Alain Morice.

ci 2). d'« enrichissement du pays ». Je mets donc A. Morice en demeure

